

CONTRAT DE QUARTIER MAISON ROUGE – LAEKEN PROJET DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Dans le cadre du contrat de quartier Maison Rouge à Laeken¹, plusieurs associations collaborent étroitement afin de lutter contre l'insalubrité des logements. Il s'agit de l'asbl Convivence, du Projet X et de l'ASISB –agence immobilière sociale de Bruxelles.

L'originalité du projet consiste à proposer des incitants et une aide aux propriétaires bailleurs défaillants plutôt que d'entrer immédiatement dans une logique répressive via le Code du logement. Ce Code, mis en place par la Région de Bruxelles-Capitale, définit les normes minimales de sécurité, salubrité et confort auxquelles doit répondre tout logement mis en location.

L'asbl **Convivence** gère un « guichet logement » pendant la durée du contrat de quartier. Il s'agit d'un service d'aide au logement, pour les locataires et les propriétaires qui rencontrent des problèmes, qu'ils soient techniques, administratifs ou juridiques, dans leur logement. Elle coordonne également un groupe de travail où se retrouvent les différents intervenants afin d'échanger les informations (repérage des logements insalubres) et coordonner les actions à mener.

Le projet X, initiative lancée par le CPAS de la Ville de Bruxelles en 2004, rénove des logements donnés en location par des propriétaires privés, en leur faisant porter 35 % des frais, sans augmentation de loyer substantielle pour les locataires et en formant sur les chantiers des personnes qui vivent d'un revenu du CPAS.



L'ASISB –agence immobilière sociale de Bruxelles est une asbl qui gère des biens immobiliers pour le compte des propriétaires et sous-loue ces biens à un public disposant de revenus limités. Ce faisant, l'A.I.S.B. œuvre à la réhabilitation du parc immobilier privé (vide locatif et manque d'entretien des immeubles), en proposant un partenariat aux propriétaires privés tout en rendant le logement bruxellois accessible aux personnes qui en ont le plus besoin.



VISITE – CONFERENCE :

▪ **PRESENTATION - CONFERENCE :**

Une présentation générale sera d'abord faite sur le contrat de quartier Maison Rouge. Celle-ci sera suivie d'une présentation du projet de lutte contre l'insalubrité et des associations Convivence, Projet X et ASISB.

¹ Rappelons qu'un **contrat de quartier** est un programme de revitalisation initié par la Région de Bruxelles-Capitale, mené dans un quartier fragilisé en partenariat avec la Commune. Ce programme prévoit différentes opérations, à réaliser sur une période de 4 ans (avec un complément de 2 ans pour terminer les derniers chantiers).

Ces différentes opérations consistent en:

- la réhabilitation de logements existants, ainsi que la création de nouveaux logements ;
- la réhabilitation ou la création d'espaces réservés aux activités artisanales et industrielles ;
- le réaménagement des espaces publics ;
- la création ou le renforcement d'infrastructures et d'équipements de quartier, qu'ils soient socio-culturels, sportifs ou autres ;
- la mise en place d'initiatives sociales et participatives pendant la durée du Contrat de quartier.

▪ **VISITE :**

Ensuite, nous visiterons le guichet Logement ainsi qu'un chantier et/ou un projet de rénovation de logement par le Projet X

Cette visite se clôturera par un repas au restaurant social la K-fête mis en place dans le cadre d'un autre contrat de quartier (de Léopold à Léopold) et situé à proximité.



Rue Thys-Vanham 15 - 17 - 19



CONTACT :

Despina Euthimiou, Ville de Bruxelles, Contrat de quartier Maison Rouge

Thierry Timmermans, Projet X

Nathalie Casteleyn, AISB

Isabelle Fontenoy et Nathalie Ruelle, Convivence